

LE NOUVEAU SERVICE DE L'EAU EN 2020

Depuis le 1er janvier 2020, Toulouse Métropole a confié, pour 12 ans, la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales à 2 opérateurs. La Métropole en assure le contrôle et pilote les services publics délégués en faisant participer la société civile.

Ce choix a été voté en décembre 2018 par le conseil de la Métropole au terme de plusieurs mois d'études comparatives entre gestion en régie et délégation de service public et d'appels d'offres.

Une nouvelle organisation

Toulouse Métropole reste l'autorité organisatrice des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Deux opérateurs sont chargés de l'exploitation et des relations aux usagers :

- SETOM, société dédiée de Veolia chargée de l'eau potable. Son conseil d'administration comporte des représentants de Veolia et des représentants de la société civile (associations et personnalités qualifiées).
- ASTEO, société dédiée de Suez chargée de l'assainissement. Son comité de surveillance comporte des représentants de Suez et des représentants de la société civile (associations et personnalités qualifiées).

La marque Eau de Toulouse Métropole



La marque Eau de Toulouse Métropole regroupe l'ensemble des activités du cycle de l'eau - eau potable et assainissement - à l'échelle métropolitaine. Elle s'affiche sur les différents supports du service public : factures, véhicules, tenue des collaborateurs, panneaux de chantier, ouvrages et usines.

Pour les usagers

- **Pour tout problème lié à l'eau potable:**

vous pouvez appeler le : 05 61 800 902

ou envoyer un mail à : www.service.eau.veolia.fr

- **Pour un problème lié à l'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) sur le domaine public**

Vous pouvez appeler le : 05 61 201 201

Ou en voyer un mail à : www.eaudetoulousemetropole.fr